

CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 5 décembre 2024
Hôtel de ville

Dumbéa, le 5 décembre 2024

Dix-sept délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 5 décembre, dont celles portant sur une 3^e modification du budget en cours, des attributions de subventions et une convention pluriannuelle avec la province Sud ainsi que celles concernant des cessions ou déclassements de terrains en vue de l'aménagement de projets.

Une 3^e modification du budget 2024

Lors des exactions commises depuis le mois de mai, plusieurs équipements et bâtiments publics ont été réduits en cendres. La Ville a sollicité l'État, pour un montant de plus de 117 millions de francs, afin de pouvoir démolir les bâtiments les plus touchés. Les premières aides, pour un montant de 9,3 millions, concernent la démolition du Studio 56, du mur d'escalade et des locaux techniques municipaux.

Des associations soutenues

500 000 F de subventions sont attribués à 3 clubs sportifs et une association culturelle dans le cadre de leurs actions en faveur de Dumbéa et de ses habitants. À souligner que parmi cette somme, 300 000 F proviennent de l'association Dumbéa Natation qui a renoncé à sa propre subvention, dans un esprit de solidarité envers la Ville de Dumbéa et les autres associations de la commune, compte tenu des difficultés économiques actuelles.

Sécurité : poursuite de la collaboration entre la province et la Ville

Par la mise en œuvre d'une nouvelle convention pour 2024 et 2025, la Ville de Dumbéa et la province Sud souhaitent poursuivre leur collaboration afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publique des personnes et des biens sur la commune de Dumbéa. Pour la réalisation de ces missions, la participation financière de la province en faveur de Dumbéa s'élève à 35 millions de francs par an. Par ailleurs, la province Sud s'associe à la réalisation du nouvel hôtel de police, dont l'ouverture est prévue mi-2025, pour une participation de 65 millions de francs.

Pour la réalisation de projets urbains en perspective

Une convention de mise à disposition doit être signée par la Ville et la société Sport Import, porteuse du projet Padel Social Club, pour redynamiser une partie du complexe sportif de Dumbéa centre par l'aménagement et l'exploitation de terrains de padel, de Five et des équipements associés.

De même, dans le cadre de sa politique d'aménagement, la Ville de Dumbéa lance un appel à manifestation d'intérêt pour la cession du terrain de l'ancienne gendarmerie de Koutio, incendiée lors des exactions commises en mai. Ce projet vise à amorcer la requalification du quartier, après la disparition de plusieurs commerces de proximité emblématiques ainsi que du centre culturel « Studio 56 ».

Pièce jointe : OJ CM du jeudi 5 décembre 2024

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc